

Image not found or type unknown



Delai du fgti non respecté

Par **zabdelz**, le **16/06/2016** à **14:23**

Bonjour

J'ai été victime d'une agression est le trubunal a condamné mon agresseur à payer des indemnités. Mon avocat a deposer le dossier à la CIVI, qui eux l'on transmis au fgti . Le FGTI est tenu de respecter deux mois pour formuler une offre, maus aucune réponse de leur part? Et quel sont les recours ? Merci